



CSE : ÊTRE SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER

Durée : 2 jours

**Mode
distanciel
disponible**

PUBLIC

Élu au CSE, membre de commission, RS au CSE - DS

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation mais avoir suivi une formation CSE est un atout

OBJECTIFS

- Connaître les responsabilités propres à chaque fonction
- Construire ses actions en conformité avec les règles légales
- Maîtriser la gestion des différents budgets et postes de dépense
- Définir des règles précises pour fonctionner efficacement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Réflexion collective autour des pratiques, apports de méthodes et propositions de pistes d'amélioration

INTERVENANTS

Cédric BARRÉ - Peggy THEISS
Éric DELANNOY

Formation possible à la demande sur le lieu de votre choix.

Les responsabilités du Secrétaire et du Trésorier

L'articulation du CSE avec la section syndicale d'entreprise
Le rôle et les missions du secrétaire et du trésorier dans le CSE
Les règles administratives
Le règlement intérieur du CSE et sa mise en place

Le fonctionnement du CSE

L'animation d'une équipe d'élus du CSE
Le management des salariés du CSE
La répartition des tâches
La relation entre le secrétaire et le trésorier

La gestion des budgets

La dualité des budgets
Les règles de transferts d'un budget sur l'autre
Les utilisations possibles de chaque budget
Les modalités d'arrêté des comptes du CSE
La transparence financière

La communication

Les différents moyens à disposition du CSE pour bien communiquer
La politique de communication du CSE en interne et externe

Possibilité d'effectuer des stages à la suite de la formation pour être encore plus performant

Dates prévues à Paris :

TARIFS : Syndicat : 220€/jour
CSE : 240€/jour
Entreprise : 250€/jour



7 et 8 octobre